

Konkurse - Faillites - Fallimenti

BE

1. Débitrice: **ThermoDiffusion Swiss SA**, chemin des Dahlias
10, 2503 Biel/Bienne

2. Déclaration de faillite: 28.02.2011

3. Suspension de faillite: 16.09.2011

4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 09.10.2011

5. Avance de frais: CHF 5'000.00
- Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisions.

Office des faillites du Seeland, agence du Seeland
2501 Bienne

00687673